Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 53 (1939)

Heft: 4

Artikel: Armoiries des prévôts du St-Bernard [suite et fin]

Autor: Dubois, Fred.-Th.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-744985

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Armoiries des Prévôts du St-Bernard

par Fred.-Th. Dubois.

(Suite et fin).

La Séparation.

Nous avons vu que le patronage séculier pesait depuis plusieurs siècles sur la Maison du St-Bernard. Il était non seulement contraire aux Constitutions, mais il ne réservait ses faveurs d'élection qu'aux religieux originaires de la Vallée d'Aoste ou des Etats Sardes. Il se produisit une scission: d'un côté se groupaient les religieux désireux de vivre selon les règles des Constitutions, de l'autre les partisans du Prévôt. Le gouvernement du Valais ne voulait pas reconnaître les Prévôts imposés par les rois de Sardaigne et il supportait impatiemment cette mainmise de l'Etat de Savoie sur une institution religieuse dont la maison principale se trouvait en Valais.

En 1735, on était arrivé à la situation suivante: Jean-François Michellod était nommé administrateur de la prévôté par le pape Clément XII en avril, et Nicolas Vacher devint administrateur temporel de la prévôté dans les Etats sardes. Vacher était soutenu par les Sardes et Michellod par le Valais. Entre ces deux fractions de la prévôté les relations étaient aussi tendues que possible. La séparation existait déjà de fait.

Cet état des choses fut exposé en cour de Rome, des deux côtés on mit en branle les influences les plus puissantes. Le pape Benoît XIV, voyant qu'il ne pouvait pas arriver à une conciliation, prit une décision importante. Le 19 août 1752, il promulgua une Bulle de séparation par laquelle il sécularisait les chanoines du St-Bernard originaires et habitants de la Vallée d'Aoste et remettait à l'Ordre des S.S. Maurice et Lazare tous les biens du St-Bernard situés sur l'autre versant des Alpes, avec charge de créer un hôpital à Aoste, et il maintenait les Valaisans et les partisans de la réforme de la congrégation en possession de l'Hospice du Grand St-Bernard et des biens qui en dépendaient en deçà des Alpes. Cette décision eut de graves répercussions et fut une grande épreuve pour les chanoines du St-Bernard, mais aux prix de grands sacrifices ils avaient reconquis leur liberté. Maintenant ils étaient libres dans le choix de leur supérieur et étaient décidés à l'observance stricte de leur règle.

Alors qu'avant la séparation ils étaient au nombre d'une cinquantaine, les chanoines n'étaient plus maintenant qu'une douzaine, en outre, ils étaient privés d'une grande partie de leurs ressources, et pourtant il fallait faire face aux exigences de l'hospitalité vis-à-vis des pauvres et des voyageurs. Avec énergie et persévérance ils entreprirent la lourde besogne qui leur incombait et peu à peu ils remirent l'Hospice dans un état aussi florissant que par le passé.

François-Joseph Bodmer. Il naquit à Mühlibach dans la vallée de Conches en 1711. Il avait pris l'habit le 10 septembre 1732 et fit profession en 1733. Il avait été ordonné prêtre en 1737 et fut dès 1746 curé d'Orsières. Il fut élu Prévôt par le Chapitre le 5 février 1753, étant le premier Valaisan arrivant à cette charge et élu conformément aux Constitutions de 1438. Il convertit la maison de

Martigny en résidence ordinaire des Prévôts, car jusqu'alors, avant la séparation, ceux-ci résidaient au prieuré de St-Jacquême à Aoste.

Le Prévôt Bodmer mourut le 23 juillet 1758 à Martigny et fut enseveli dans le caveau des prieurs sous le chœur de l'église paroissiale.

Ses armes sont celles de la Congrégation du St-Bernard qu'il augmenta d'un croissant, soit: *d'azur à deux monts d'argent surmontés de deux colonnes du même, entre les colonnes une fleur de lis d'argent surmontée d'une étoile d'or et en chef un croissant d'or.*

Fig. 91.

Ces armes figurent sur son sceau (1754) (fig. 91) et sur son portrait à Martigny.

Claude-Philibert Thévenot. Il était originaire de Franche-Comté et naquit à Frêne sur Appaure en 1715. Il avait pris l'habit religieux le 15 octobre 1731 et fit profession en 1732. En 1740 il fut nommé curé de Sembrancher et en 1741 le pape Benoît XIV lui accorda le prieuré de Sainte-Marie de Salins au diocèse de Besançon.

Le 26 septembre 1758 le Chapitre réuni le nomma Prévôt.

Fig. 92.

Par le fait de sa nationalité française, il obtint de Louis XV roi de France une pension qui compensa un peu le dépouillement subi de la part du roi de Sardaigne en 1752. Grâce à cet apport il put faire construire vis-à-vis de l'Hospice un bâtiment qu'il appela, en souvenir du donateur, l'Hospice St-Louis, et à Martigny une aile au bâtiment de la prévôté.

Pour compenser les malheurs et le dépouillement du St-Bernard, le pape Clément XIII accorda en 1762 au Prévôt Thévenot ainsi qu'à ses successeurs et à perpétuité le privilège des infules, soit le droit de porter la mître et la crosse, et d'ajouter à leurs armes les distinctifs abbatiaux. La congrégation eut d'importants frais de chancellerie à payer pour cette faveur. Pour l'obtention de ce privilège, le consentement de l'évêque de Sion était nécessaire. Celui-ci l'accorda, mais non sans difficulté.

Le Prévôt Thévenot mourut le 30 août 1775 à Martigny, où il fut enseveli.

Ses armoiries sont: *parti, au 1er, gironné de gueules et d'or, au chef d'or chargé d'un lambel de gueules, au 2e d'azur au lion d'or surmonté d'une étoile du même.*

Ces armes sont gravées sur un plat d'argent à l'Hospice (fig. 92), et figurent sur le portrait de ce Prévôt conservé à l'Hospice. La première moitié de ses armes figure aussi sur une grille de la prévôté à Martigny.

Louis-Antoine Luder. Il était originaire de Sembrancher et naquit le 27 février 1743. Il fit profession le 20 septembre 1761 et occupa la charge de prieur claustral de 1770 à 1775. Le 28 septembre 1775, il fut élu Prévôt par le Chapitre.

En 1799 la République helvétique exempta les bénéfices du St-Bernard de tout impôt foncier.

Fig. 93.

Entre 1788 et le 1er mai 1800, plus de 200,000 soldats, sous la direction de divers généraux, passèrent au St-Bernard. Puis du 15 au 21 mai 1800 eut lieu le fameux passage du St-Bernard par Napoléon Ier avec une armée de 40.000 hommes. L'empereur séjourna du 17 au 20 mai dans la prévôté à Martigny et passa à l'Hospice le 20 mai. Les chanoines se dépouillèrent pour soutenir et réconforter les soldats fatigués et malades, mais leur générosité ne fut guère récompensée. Le 31 août 1802, le Chapitre accepte d'exercer l'hospitalité sur le Simplon, conformément aux prescriptions des Consuls de la République Française.

Le Prévôt Luder mourut à Martigny le 11 août 1803 et fut enseveli au Grand St-Bernard.

Ses armes sont: *de gueules au lion d'or tenant une harpe ou luth du même.*

Elles figurent sur son portrait qui est conservé à l'Hospice, ainsi que sur une sculpture sur pierre assez fruste dans ce bâtiment (fig. 93).

Pierre-Joseph Rausis. Il était originaire d'Orsières et naquit le 29 septembre 1752. Il fit profession le 28 septembre 1771 et fut nommé prieur claustral en 1778. Le 30 août 1803 il fut élu Prévôt par le Chapitre.

Le Prévôt Luder avait créé le chanoine Rausis protonotaire apostolique. Ce titre lui fut reconnu en 1804 par le Nonce qui lui accorda même de pouvoir conférer ce titre à d'autres. Ce prévôt obtint aussi la faculté de conférer la tonsure et les ordres mineurs.

En 1804 Napoléon Ier affranchit du Service militaire les jeunes gens qui entrent dans la Congrégation du St-Bernard ou se vouent au service de l'Hospice. Cette même année, la République du Valais fit placer dans l'Hospice une plaque de marbre avec une inscription dédiée à Napoléon, restaurateur de la République du Valais et rappelant son passage et celui de son armée. En 1810 Napoléon décrète la réunion des congrégations de St-Maurice et du St-Bernard. Cette union dura de 1811 à 1814, mais après cette date elle fut supprimée et les deux maisons reprirent leur indépendance.

Napoléon Ier avait décidé la construction de la route du Simplon et, au sommet du col, d'un hospice qu'il remettait aux chanoines du St-Bernard. La construction de l'Hospice, commencée en 1811, fut interrompue en 1814 par la chute de Napoléon.

Le Prévôt Rausis mourut le 15 janvier 1814 et fut enseveli à Martigny dans le caveau des prieurs.

Ce Prévôt ne porta pas des armes personnelles, mais celles du St-Bernard augmentées d'*une rose blanche au naturel feuillée de sinople* placée sur les monts

entre les deux colonnes et au-dessous du cœur. C'est ainsi qu'elles figurent sur son portrait conservé à l'Hospice du St-Bernard.

Jean-Pierre Genoud. Il était originaire de Bourg-Saint-Pierre et naquit le 17 octobre 1773. Il fit profession le 9 septembre 1796. Quelques jours après le décès du Prévôt Rausis, le Chapitre se réunit à Martigny le 25 janvier et il élut Jean-Pierre Genoud comme Prévôt.

Au moment de la Révolution, d'énormes contributions furent demandées aux institutions religieuses du Piémont. Le Chapitre de St-Ours à Aoste dut faire de gros sacrifices et vendre une partie du trésor et des ornements de la sacristie. Ceux-ci furent achetés par les chanoines du St-Bernard qui, un peu plus tard, les remirent au Chapitre de St-Ours contre rétribution.

Entre 1820 et 1826 l'Hospice du St-Bernard fut élevé d'un étage et l'on reconstruisit le mur du côté du lac.

Le Prévôt mourut à Martigny le 16 mai 1830 et fut enseveli au caveau des prieurs.

Le portrait de ce Prévôt, conservé au prieuré de Lens, ne porte que les armes de la maison du St-Bernard avec le cœur seul entre les deux colonnes; mais il existe dans ce prieuré le portrait de Théodore Genoud, frère du Prévôt, qui est orné de ses armes, soit: *coupé, d'or à l'aigle de sable, et d'azur à un dragon de sable et d'or tenant la lettre G majuscule d'or.*

François-Benjamin Filliez. Il était originaire de Bagnes et naquit le 30 août 1790. Ses parents étaient Jean André Filliez et Anne-Marie Deslarzes. Il fit profession le 22 septembre 1811 et fut élu Prévôt par le Chapitre le 2 juin 1830.

L'Hospice du Simplon, commencé sur les ordres de Napoléon Ier, fut terminé en 1835 par les chanoines du St-Bernard, et fut desservi par un prieur, un aumônier, un économe et autres officiers comme le grand St-Bernard.

En 1836 Charles-Albert, roi de Sardaigne, proposa aux chanoines du St-Bernard de se charger du service de l'Hospice du petit St-Bernard. Ils posèrent leurs conditions, mais celles-ci ne furent pas acceptées. En 1839 le clergé du Bas-Valais, ayant à désigner un député pour assister au Grand Conseil, le Prévôt Filliez fut choisi à l'unanimité.

La congrégation du St-Bernard eut beaucoup à souffrir de la guerre du Sonderbund et les commissaires des cantons voulurent sécu-lariser leurs maisons. Le Prévôt Filliez envoya une protestation à tous les gouvernements chrétiens d'Europe. Devant les menaces dont il était l'objet, il décida de s'exiler et alla s'établir dans la Vallée d'Aoste où il mourut le 25 mars 1865; il fut enseveli au grand St-Bernard.

Fig. 94.

Ses armes sont: *coupé, au 1er d'or et au 2e parti de gueules et d'azur, sur le tout un dextrochère armé d'argent tenant un petit drapeau d'azur chargé d'une étoile d'or.*

Ces armes sont connues par le sceau de ce prévôt (fig. 94). Elles figurent aussi sur son portrait conservé à l'Hospice. Ce sont celles de la famille Filliez qui compta des bannerets parmi ses membres.

Pierre-Joseph Deléglise. Il appartenait à une famille originaire de Bagnes et naquit dans ce village le 27 mai 1814. Il prit l'habit au St-Bernard et devint prêtre le 22 septembre 1838. Il fut successivement professeur de théologie de 1840 à 1848, prieur claustral en 1850, chancelier de l'évêché de Sion en 1858 puis la même année prieur de l'Hospice du Simplon, et enfin de 1861 à 1865 curé de Sembrancher. Le 26 avril 1865 il fut élu Prévôt par le Chapitre et béni le 10 septembre 1865 dans l'église du St-Bernard.

Il mourut à Martigny le 14 mars 1888 et fut enseveli dans le caveau des prieurs. Ses armes sont: *d'azur à une église à deux clochers, vue de face, d'argent.* C'est ainsi qu'elles figurent sur son cachet conservé à l'Hospice du St-Bernard. Celui-ci n'indique pas les émaux: ils sont donnés par l'*Armorial du Valais* par d'Angreville. Cet auteur ajoute en outre une étoile d'or en chef.

Théophile Bourgeois. Il était originaire du village de Bovernier où il était né le 7 juillet 1855. Il prit l'habit religieux au St-Bernard le 7 septembre 1871 et fit profession le 11 septembre 1875. Il fut ordonné prêtre le 24 août 1879, puis fut chargé dès 1880 de l'enseignement de la dogmatique et de la philosophie. De 1887 à 1888 il remplit la charge de prieur claustral. Le 11 avril 1888, le Chapitre se réunit pour choisir un successeur au Prévôt Deléglise et porta son choix sur le jeune chanoine Bourgeois. Celui-ci fut béni en l'église de l'Hospice le 2 septembre suivant. Il se consacra entièrement au développement religieux de la congrégation et à l'exercice toujours plus large et mieux entendu de l'hospitalité envers les pauvres voyageurs. En 1886 déjà il avait fait installer une des premières lignes téléphoniques du pays soit entre la cantine de Proz et l'Hospice et entre St-Rémy et l'Hospice, permettant ainsi de signaler aux chanoines le départ des voyageurs du côté du col, d'aller à leur rencontre et de les conduire au milieu des neiges de ces hauteurs.

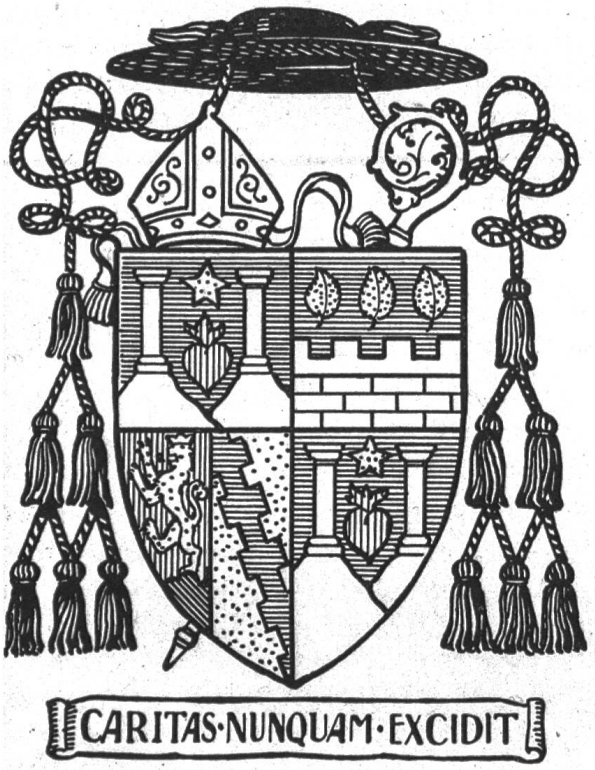

Fig. 95.

En 1893 eut lieu l'inauguration de la route tracée jusqu'à l'Hospice du côté suisse et construite en collaboration par l'Etat du Valais et la congrégation du St-Bernard, puis, en 1905, celle du côté italien. Cette même année on inaugura non loin de l'Hospice la statue de St-Bernard de Menthon, sur le Plan Jupiter.

Sous la prévôté de Mgr Bourgeois l'observance de la règle de la Congrégation a reçu un apport important par les décrets du Chapitre de 1906 qui complètent et rajeunissent les Constitutions de 1438.

Mgr Bourgeois a eu l'idée d'étendre l'action de la Congrégation du St-Bernard dans l'esprit de son fondateur, en envoyant, en 1933, de jeunes chanoines en Asie, dans le Yunnan, pour y collaborer au travail des Pères des Missions étrangères de Paris, et construire un hospice sur le col du Latza à 3700 m. d'altitude. Cinq chanoines et un frère du St-Bernard sont actuellement dans cette région et ils terminent la construction de l'Hospice; ils desservent aussi les postes de mission de Weisi et Siao Weisi.

Le vieil Hospice du St-Bernard devenant insuffisant, un nouveau bâtiment, appelé la Maison neuve, fut construit de 1894 à 1899.

En suite du développement du tourisme et de la circulation des automobiles, le nombre des voyageurs s'éleva d'année en année, aussi l'exercice de l'hospitalité devint singulièrement onéreux pour l'Hospice. Il fut donc décidé, en 1925, de louer la Maison neuve à un hôtelier qui recevrait les touristes, tandis que l'Hospice continuerait à recevoir les voyageurs pauvres.

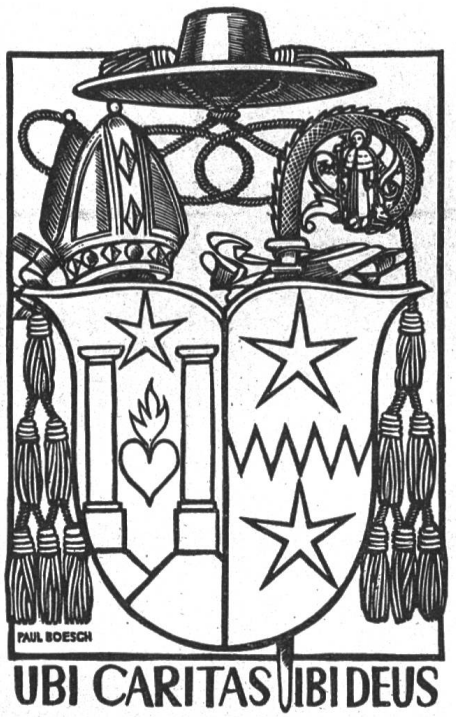

Fig. 96.

Mgr Bourgeois est décédé le 22 mars 1939 après avoir dirigé pendant plus de 65 ans sa chère Congrégation du St-Bernard. Enfin, fait unique dans les annales de la Congrégation, Mgr Bourgeois a fêté le 2 septembre 1938, entouré de tous les chanoines du St-Bernard et de nombreux amis, le cinquantenaire de sa bénédiction abbatiale.

Ses armoiries que nous avons déjà étudiées dans cette revue[1]) étaient: *coupé, d'azur à trois feuilles de verne d'or, et d'argent maçonné de sable et crénelé de deux pièces et de deux demi-pièces* (fig. 95).

Mgr Bourgeois porta ses armes écartelées avec celles du St-Bernard et avec celles de ses grands-parents maternels[2]), soit au 1 et 4 St-Bernard, au 2 Bourgeois et au 3 Aubert, soit: parti de gueules au lion d'or couronné du même, et posé sur un mont à trois coupeaux de sinople, et d'or à la bande d'azur bretessée de 4 pièces.

La devise de Mgr Bourgeois était: *Caritas nunquam excidit.*

Nestor Adam. Il est originaire de la Vallée d'Aoste d'Etroubles où il est né le 7 février 1903. Après avoir terminé ses études classiques, il fréquenta pendant deux ans la faculté de droit de l'Université de Turin. En 1920, il prit l'habit religieux au Grand St-Bernard. Il prononça ses vœux solennels en 1926 et fut ordonné prêtre par l'évêque de Sion, Mgr Bieler, le 28 août 1927. Le Chapitre lui confia alors l'enseignement de la philosophie et de la théologie aux jeunes religieux. En 1926, il ajouta à cette charge celle de père-maître des novices. Puis, en 1934, il fut placé comme recteur à la tête de la paroisse de

[1]) Voir: *Les armoiries du Prévôt du Grand St. Bernard*, dans les *Archives héraldiques suisses* 1926, p. 131.
[2]) Voir des notes intéressantes sur ces ascendants dans les *Echos de St. Maurice* Nos. 6—7, 1939, p. 201.

Ravoire sur Martigny. Le 18 avril 1939, le Chapitre, réuni pour élire un successeur à Mgr Bourgeois, porta son choix sur le chanoine Adam. Après avoir été confirmé par le S. Siège, il reçut la bénédiction abbatiale le 11 juin dans l'église de Martigny et prit possession de la prévôté à l'Hospice du Grand St-Bernard le 17 juin 1939.

En choisissant ses armes, Mgr Adam a tenu à rappeler son lieu d'origine et il s'est inspiré pour cela des armes des anciens seigneurs de cette contrée, soit des sires de Bosses, qui portaient: *d'argent au chef emmanché de gueules*, mais il n'a pas voulu les copier telles quelles, aussi les modifia-t-il légèrement en adoptant un emmanché en fasce. Comme Mgr Adam avait acquis la naturalisation valaisanne et était devenu bourgeois de Mex sur St-Maurice en 1932, il brisa ces armes de deux étoiles de l'un en l'autre, rappelant ainsi les armes de sa nouvelle patrie. Ses armes sont donc: *emmanché en fasce, à cinq pointes, de gueules et d'argent, à deux étoiles de l'un en l'autre* (fig. 96).

Sa devise est: *Ubi caritas ibi Deus.*

Wappen und Siegel der Landammänner von Uri.

Von Friedrich Gisler.

(Fortsetzung)

103. **Johann Franz Josef Schmid,** in Altdorf, Landammann 1748—1750, † im Amte am 26. Juni 1749.

Derselbe ist von der Linie des „Gardehauptmann", geboren am 20. März 1688 als Sohn des Landammann Jost Anton und der Maria Anna Ursula Stricker.

Er heiratete Katharina Elisabeth Schmid von Bellikon, Erbtochter des Gardehauptmann Johann Hermenegild, Herr zu Bellikon und Hausen, und der Maria Christina Schmid. Das Haus auf dem Lehn in Altdorf aus dem Jahr 1612 ging infolge dieser Heirat an *Franz Josef Schmid* von *Uri* über, ebenso die Herrschaft Bellikon und Hausen.

Als Freiwilliger in französischen Diensten machte Schmid die Belagerung von Landau mit und kam sodann als Hauptmann in das Regiment Rietmann beim König von Sardinien. Nach seinem Eintritt in die Regierung seines Heimatkantons wählte ihn die Landsgemeinde 1744 zum Statthalter, welches Amt er bis 1748 innehatte. Als Tagsatzungsgesandter begegnet uns dieser Landammann einzig im Jahre 1748.

Fig. 97.
103. Joh. Frz. Jos. Schmid
17. XI. 1748

Ein Sohn, *Jost Anton*, brachte es ebenfalls zur obersten Beamtung des Landes und die Tochter, Anna Thaddäa, heiratete Landammann Franz Sebastian Crivelli.

Zur Besiegelung einer Gült vom 17. November 1748 bediente sich Landammann Schmid eines Rundsiegels von 3,2 cm Durchmesser, mit dem gevierten Wappen (1 und 4: Lilie, 2 und 3: Bär) im Schild von 12 × 12/10 mm und mit dem stehenden Bär als Kleinod. Die Umschrift in 1,5 mm hohen Majuskeln lautet: „+ I×F×I × SCHMIDT +" (Abb. Nr. 97).